

Québec, 24 avril 2020

ANNULATION DÉPISTAGES JUSQU'AU 15 mai 2020

Cher-e-s ami-e-s optométristes,

Comme vous le savez déjà, la COVID-19 perturbe actuellement nos activités de dépistage réalisées en milieu scolaire pour les tout-petits de 4 et 5 ans.

Selon l'entente intervenue entre l'Association des optométristes du Québec (AOQ) et la Fondation des maladies de l'œil (FMO) pour votre rémunération en cas d'annulation de nos activités de dépistages dans les écoles via le programme À L'École de la Vue, nous vous rappelons, tel qu'entendu en début de mandat, que la règle qui s'applique est la règle des huit jours d'avis.

Étant donné la fermeture des écoles qui est encore en vigueur, nous vous avisons que les dépistages prévus à l'horaire sont annulés jusqu'au 15 mai 2020 inclusivement.

Nous continuons de suivre avec grand intérêt les prochains développements.

Nous espérons sincèrement que la situation pourra se résorber très prochainement afin que nous puissions ensemble reprendre très bientôt notre merveilleuse mission de santé publique et de réussite éducative auprès de nos jeunes enfants de 4 et 5 ans.

Cordialement-vôtre,



Steve Lachance
Directeur général